

Jean et Marie Raveau, Justes parmi les Nations

Au cours d'une cérémonie exceptionnelle, l'Etat d'Israël a remis, à titre posthume, la médaille et le diplôme de "Justes parmi les Nations" à Jean et Marie Jean Raveau, pour avoir sauvé une mère et ses 2 enfants juifs pendant l'Occupation nazie.

Plus haute distinction décernée par l'Etat d'Israël à titre civil, la médaille des Justes est attribuée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des juifs sous l'Occupation au péril de leur vie. Leur fils, Hubert Raveau, citoyen vernolien, a reçu cette distinction de Dina Sorek, Ministre Conseiller près de l'Ambassade d'Israël en France, en présence de Jacques Blumenthal, frère des enfants sauvés.

La remise de cette distinction, qui a honoré la famille Raveau, mais également la ville de Verneuil et le département des Yvelines, s'est tenue le jeudi 24 novembre 2005, salle d'expositions de l'espace Maurice Béjart, en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil général des Yvelines, des Sénateurs des Yvelines Adeline Gousseau et Alain Gourmac et de l'ensemble des communautés religieuses.

L'Institut Yad Vashem

Créé en 1953 par une loi de la Knesset (Parlement israélien), Yad Vashem est le mémorial central de la Shoah pour le peuple juif et le dépôt le plus complet de documents et d'expositions sur l'extermination des Juifs européens. Haut lieu symbolique, sa tâche primordiale est de veiller que le monde n'oublie jamais. Le nom "Yad Vashem" est tiré du livre prophétique d'Isaïe, dans lequel Dieu explique quel hommage il rendra à ceux qui le servent : *"Et je leur donnerai, dans ma maison et dans mes murs, un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront jamais effacés"*. L'Institut est situé sur une des collines de Jérusalem, la Colline du Souvenir. En 1963, l'Institut crée le département des "Justes parmi les Nations". Le chemin qui mène au musée est appelé l'Allée des Justes. C'est sur le mur des Justes que sont inscrits leurs noms.



Le Comité Français pour Yad Vashem

Le Comité Français pour Yad Vashem, qui a organisé avec la ville de Verneuil, cette exceptionnelle célébration, a pour rôle particulier de perpétuer la mémoire de la Shoah en organisant sa transmission aux enseignants, aux



éducateurs et aux étudiants, mais également d'instruire les dossiers des Justes afin de les faire reconnaître par l'Institut de Jérusalem.

Quels sont les critères de reconnaissance d'un Juste ?

Avoir au péril de sa vie, de sa sécurité, de sa liberté personnelle, apporté une aide à un Juif pour lui permettre d'échapper à l'arrestation par les nazis et de ce fait, à la déportation dans les camps de la mort, et cela de manière désintéressée. Le dossier est constitué par les témoignages détaillés des personnes sauvées et attestés par des témoins directs et, si possible, complétés par des documents de l'époque. Ce dossier est alors étudié par une commission d'historiens présidée par un

juge de la Cour Suprême de Jérusalem, qui décide de l'attribution de la médaille des Justes et du diplôme d'Honneur.

Les Justes de France

Le "Statut des Juifs", décrété par le gouvernement de Vichy, en octobre 1940, fut à l'origine des rafles et des déportations. Mais la grande rafle du Vel' d'Hiv du 16 juillet 1942 à Paris, où 12 800 juifs furent arrêtés, parqués et déportés pour être anéantis à Auschwitz, va amener une prise de conscience de nombreux français, animés de vertus chrétiennes, de simple humanisme ou par la défense des droits de l'homme.

En France, le nombre de Justes est de 2 000 environ. Leur nom est mentionné dans le Dictionnaire des Justes de France. En France, 76 000 Juifs, dont 11 500 enfants, ont été déportés. 2 500 seulement sont revenus. Les autres ont été exterminés dans les chambres à gaz et les fours crématoires des camps de la mort de Pologne et d'Allemagne. Mais on peut considérer que 200 000 Juifs dont 60 000 enfants ont été sauvés par des Justes. Les personnes reconnues comme Justes reçoivent la médaille des Justes et un certificat honorifique (remis au plus proche parent en cas de reconnaissance posthume). L'exemple des justes montre que la vie a une valeur en elle-même. D'où la devise extraite du Talmud inscrite sur la médaille des Justes parmi les nations : *"Quiconque sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé le monde entier"*.